

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 07/02/2018	Dossier complet le : 04/04/2018	N° d'enregistrement : 20185110

1. Intitulé du projet

Aménagement de l'itinéraire alternatif Sud - est; recalibrage de la voie d'intérêt communautaire entre Saint Laurent sur Manoire et Atur (nouvelle commune de Boulazac Isle Manoire - BIM)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PERIGUEUX**

Nom, prénom et qualité de la personne **Jacques AUZOU**
habilitée à représenter la personne morale _____

RCS / SIRET

2	0	0	0	4	0	3	9	2	0	0	0	1	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique **Collectivité territoriale**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
47 a	Demande de défrichement pour une superficie de 8800 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet générateur de la demande de défrichement consiste à effectuer des travaux de réfection et recalibrage d'une voie d'intérêt communautaire entre Saint Laurent sur Manoire et Atur, sur un linéaire de 1460m.

Le profil en travers type de cet aménagement est le suivant :
chaussée 5.5m + 2 x 0.60 m pour les accotements

le défrichement des emprises boisées est donc nécessaire, sur une surface de 8800m².

Complément : Les travaux sont réalisés en partie sur l'assiette de la voie existante et pour partie sur des emprises nouvelles (au nord de la voie actuelle).

L'opération consiste essentiellement à modifier le profil en travers de la voie - voir ci-dessus) et à aménager le carrefour du Pic (modification du débouché de la voie communale sur la voie à recalibrer)

L'aménagement de ce carrefour a fait l'objet de la levée d'un E.B.C. existant et est concerné par le défrichement.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la réalisation du projet d'aménagement (recalibrage) de la voie d'intérêt communautaire située entre Saint Laurent sur Manoire et Atur décrit en page précédente au 4.1

complément :

Une procédure de déclaration de projet pour la levée d'un Espace boisé classé - parcelles 107 et B 106 a été menée. Un avis de la MRAE a été rendu le 26.10.2017 ne donnant pas lieu à évaluation environnementale.

Le dossier accompagnant cette demande est joint au présent formulaire. Il présente une analyse de l'état initial, une évaluation des incidences du défrichement et des mesures correctives.

Le périmètre d'étude de ce document concernent les parcelles classées en EBC, ainsi que les parcelles connexes. Au total, le périmètre d'étude concerne la moitié des surfaces à défricher dans le cadre du projet routier.

Les autres parcelles à défricher sont situées le long de la voie actuelle et à proximité immédiate de la zone étudiée dans le cadre de cette première demande.

Les éléments présentés dans ce dossier sont donc à prendre en compte dans la présente demande.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

défrichement réalisé par abattage et dessouchage entre juin et septembre 2018, préalablement au démarrage des travaux d'aménagement routiers prévus à partir de septembre 2018.

complément:

Les travaux de défrichement auront une durée estimée à 2 semaines.

complément :

Les travaux routiers démarreront en septembre 2018, pour une durée de 4 mois, dont un mois de phase préparatoire.

Les travaux de recalibrage de la voie engendreront des déblais de l'ordre de 12 000m³; l'apport de 6100 m³ environ de Grave Non Traitée, la mise en oeuvre de 10 000m² d'enrobés et la pose de 1600ml de caniveaux et bordure et 1700ml de buse et collecteur béton.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

sans objet

complément :

La circulation sera limitée aux poids lourds de 7.5T

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
dossier loi sur l'eau en cours de réalisation

Complément : dossier de porter à connaissance - article R 181-46 du code de l'environnement transmis à la DDT; en cours d'instruction levée d'un Espace Boisé Classé pour les parcelles B 107 et 106 (procédure objet d'une demande d'examen au cas par cas auprès de la MRAE, le 11.09.2017 et de la décision n° 2017DKNA 204 du 26.10.2017, ne donnant pas lieu à évaluation environnementale. Le dossier accompagnant cette demande est joint à la présente.

Complément : L'espace boisé classé a été levé par délibération de la Communauté d'Agglomération du 08 février 2018; document joint au présent formulaire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface à défrichée	8887 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

commune de Boulazac Isle Manoire (BIM), sur le territoire des communes déléguées de SAINT LAURENT SUR MANOIRE et ATUR

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0° 7' 8' 5" 1" 18 Lat. 4° 5' 14' 16" 13

Point d'arrivée :

Long. 0° 7' 6' 6" 4" 14 Lat. 4° 5' 14' 0" 7" 37

Communes traversées :

SAINTE LAURENT SUR MANOIRE
et ATUR

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR retrait et gonflement d'argile arrêté préfectoral du 19.07.2004.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	11 km du site Natura 2000 FR 72000661 - Vallée de l'Isle de Périgueux de sa confluence avec la Dordogne
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir le document ci-joint "évaluation environnementale dans le cadre du déclassement d'un EBC- commune de BIM concernant 2 parcelles de la zone à défricher
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	idem ci-dessus

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir le document ci-joint "évaluation environnementale dans le cadre du déclassement d'un EBC - commune de BIM
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la faible superficie à défricher et de l'absence d'enjeu particuliers, le projet ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

document ci-joint "évaluation environnementale dans le cadre du déclassement d'un EBC- commune de BIM concernant 2 parcelles de la zone à défricher

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



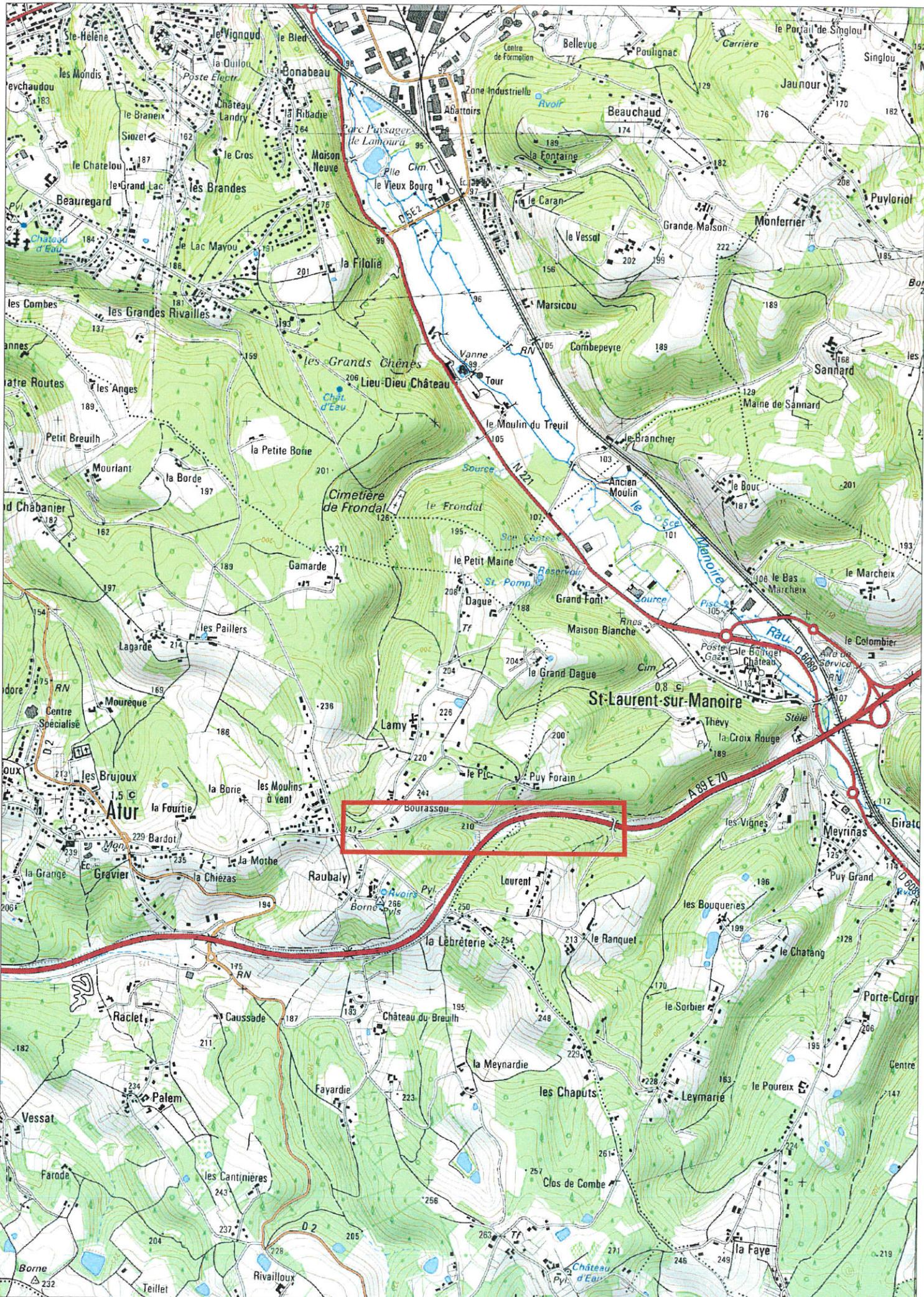
Fait à Perigueux

le, 05 FEV. 2018

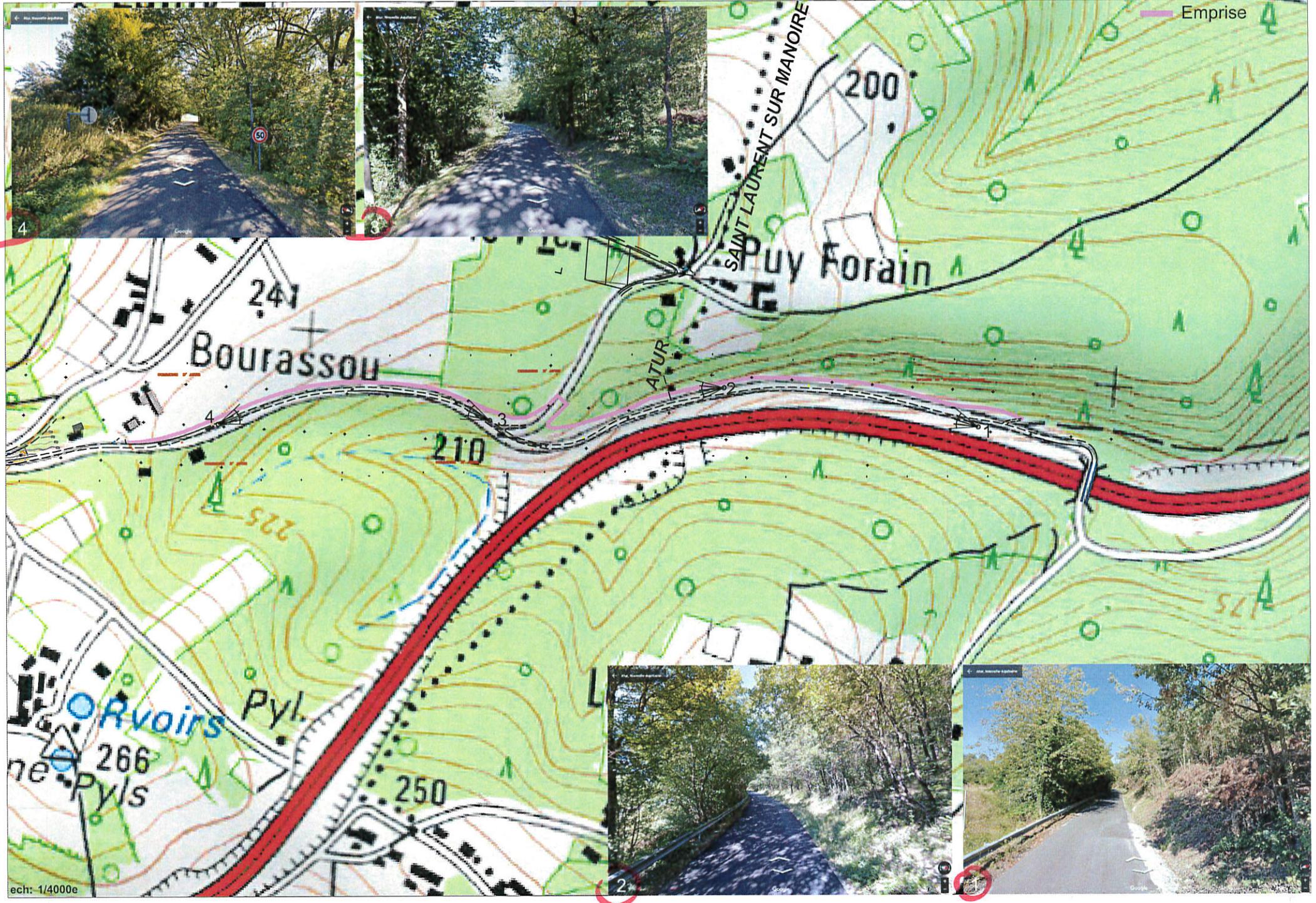
Signature

LE PRESIDENT
Jacques AUZOU

PLAN DE SITUATION

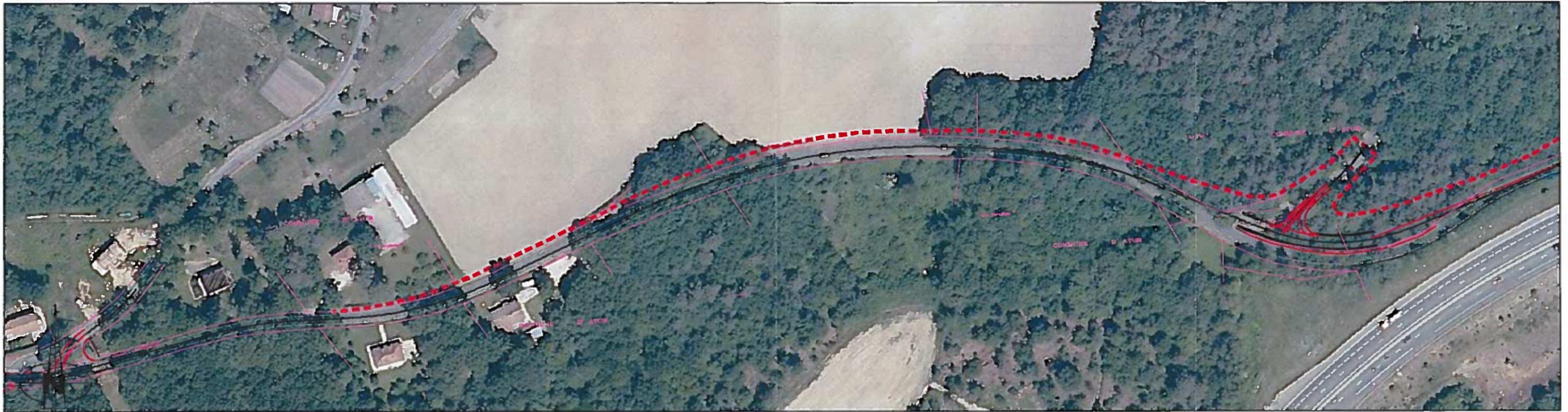


Commune BOULAZAC ISLE MANOIRE



COMMUNE BOULAZAC ISLE SUR MANOIRE
(*ATUR et SAINT LAURENT SUR MANOIRE*)

--- Limite d'acquisition



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

----- EMPRISE
■ Surface à défrichement

Département :
DORDOGNE

Commune :
BOULAZAC ISLE MANOIRE (ATUR)

Section : B
Feuille : 013 B 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

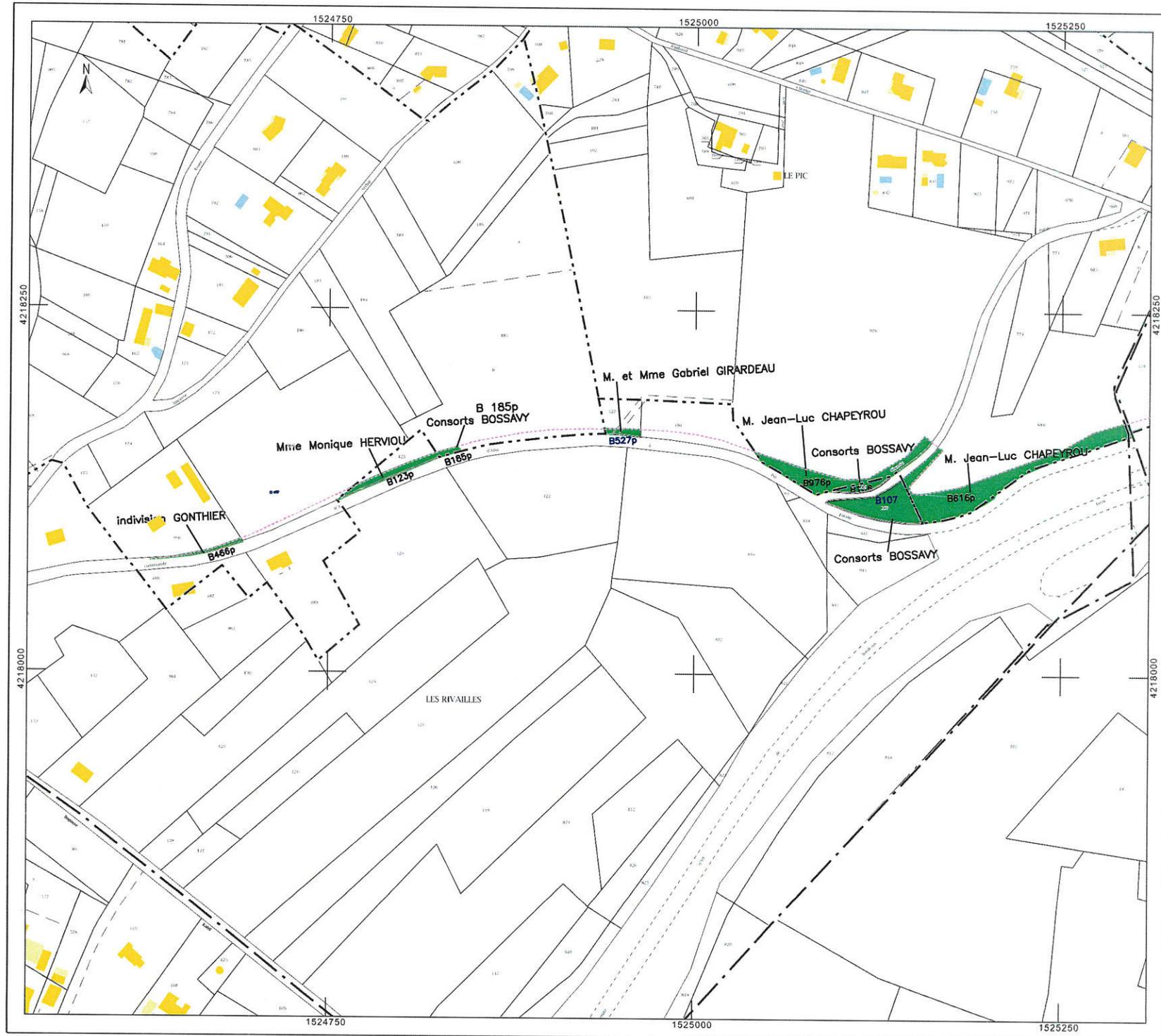
Date d'édition : 27/11/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
Pole topo de gestion cadastrale
15 rue du 26ème Régiment d'Infanterie CITE
ADMINISTRATIVE 24053
24053 PERIGUEUX CEDEX
tél. 05 53 03 35 00 -fax
cdif.perigueux@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2016 Ministère de l'Économie et des Finances



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

- EMPRISE
 Surface à défrichement

Département :
DORDOGNE

Commune :
BOULAZAC ISLE MANOIRE (SAINT LAURENT
/MANOIRE)

Section : C
Feuille : 439 C 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 27/11/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
Pole topo de gestion cadastrale
15 rue du 26ème Régiment d'infanterie CITE
ADMINISTRATIVE 24053
24053 PERIGUEUX CEDEX
tél. 05 53 03 35 00 -fax
cdf.perigueux@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2016 Ministère de l'Économie et des Finances

